



**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 13 SEPTEMBRE 2021**

Compte-rendu affiché par extraits à la porte de la mairie, en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le : **14 SEP. 2021**
Date de la convocation : 2 septembre 2021

Le Conseil Municipal de COMPS s'est réuni à la mairie en séance ordinaire le 13 septembre 2021, à 18h30, sous la présidence de Monsieur Didier BAYARD, Maire.

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 0
Votants : 10

MEMBRES PRÉSENTS : Didier BAYARD (Maire), Bernard GRIMARD (1^{er} adjoint), Jacques HELLO (2^{ème} adjoint), Corinne BAILLOU, Bruno BONNAT, Lucien CECCATO, Catherine DARAN, Dominique DEBREYER, Véronique HAMMERER, Vanessa SANTOS

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Nathalie DOMINCE, Jacky GORZA, Claudia JOURNOUD, Marielle RATEAU, Alexandrine VOYAU

Corinne BAILLOU est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 05 juillet 2021 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- 1°) Validation du diagnostic avant travaux amiante et termites
- 2°) Fin du bail du logement communal de la mairie
- 3°) Point rentrée école
- 4°) Point d'étape travaux
- 5°) Questions diverses

La séance est ouverte.

Avant de démarrer les points à l'ordre du jour, Monsieur le Maire a souhaité rendre hommage à Madame Marie Christine BOUCHET, Maire de Prignac-et-Marcamps, décédée en juillet 2021. Une minute de silence a été observée en sa mémoire.

1°) VALIDATION DU DIAGNOSTIC AVANT TRAVAUX AMIANTE ET TERMITES

Le conseil municipal a validé lors du conseil municipal du 5 juillet a validé le devis de principe relatif au diagnostic amiante et termites préalable aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux, pour un montant de 1053,75 €.

Monsieur le Maire explique qu'un autre devis comparatif a été demandé, qui s'est avéré plus élevé pour les mêmes prestations. Le conseil municipal décide donc à l'unanimité de conserver le devis initial fourni par l'entreprise AUDIT BILAN DIAGNOSTICS.

2°) FIN DU BAIL DU LOGEMENT COMMUNAL DE LA MAIRIE

Le bail du logement communal de Monsieur Vincent DOUBLET est arrivé à échéance le 31 août 2021. Le conseil municipal avait pris la décision de mener à bien un projet de réhabilitation complète du bâtiment, et de ce fait de ne pas renouveler le bail. Monsieur DOUBLET, ainsi que sa tutelle, en a été informé par courrier le 26/10/2020.

Après de nombreuses démarches de la part de la mairie pour tenter de trouver une solution de relogement, il s'avère que Monsieur DOUBLET n'a toujours pas à l'heure actuelle trouvé de nouveau logement. Monsieur le Maire expose qu'une solution d'urgence, qui reste très précaire, a été trouvée par le biais d'une convention temporaire d'occupation. Cette convention signée pour 3 mois, dans la limite de 6 mois, permet à Monsieur DOUBLET un maintien dans le logement précédemment loué, mais ne lui confère aucun droit locatif.

3°) POINT RENTREE ECOLE

Madame Vanessa SANTOS rapporte que la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Madame Séverine MORETTI a été remplacé pour les trajets du bus, et devrait l'être également pour la surveillance de la cour le midi.

Le groupe de travail entre les communes de Villeneuve, Saint-Ciers-de-Cannesse, Comps et Gauriac se réunit régulièrement dans le cadre d'un projet de regroupement pédagogique. Les communes de Saint-Seurin-de-Bourg et Bayon n'ont pas répondu favorablement à l'invitation par courrier de Monsieur le Maire de Comps à participer à cette réflexion.

4°) POINT D'ETAPE TRAVAUX

Le calendrier des travaux de consolidation du mur de la salle des fêtes sera étudié prochainement en commission bâtiment.

5°) QUESTIONS DIVERSES

- Travaux au cimetière et à l'église : conduite d'eau enterrée au cimetière et arrivée d'eau dans la sacristie à l'église. Restent les travaux d'évacuation des eaux pluviales à réaliser.
- Projet parc des Sources : accord du conseil municipal pour formuler une proposition de rachat de la parcelle A256 à Berthou à hauteur de 5000 euros.
- Proposition d'organiser un repas des aînés pour la fin d'année 2021.

La séance est levée à 20h05.

Fait à COMPS, le 14 septembre 2021.

Le Maire,



Didier BAYARD (Gironde)